



































Chapitre 1 - Arbitrage de l'épreuve - Nous vous invitons à lire toute la réglementation sportive en vigueur <u>cliquez ici pour la lire</u>

Les épreuves sont organisées suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la FTTRI.

Quelques règles importantes de la FTTRI, applicables sur les épreuves :

- Lors de l'émargement : Chaque concurrent doit pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard. La présentation de la licence (papier ou électronique) à la table d'émargement est donc obligatoire le jour de la course pour vérification (y compris pour tous les licenciés FTTRi).
- Le port du casque à coque dure (norme CE) bien réglé (jugulaire serrée, casque fixé sur la tête) est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (abri/aspiration à vélo) est autorisé sur l'ensemble des épreuves.

Chapitre 2 – Dispositions Générales

Article 2-1:

- Le « Triathlon d'Atimaono » est organisé par le club des Vahiné Triathlon sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le dimanche 6 novembre 2022 reporté le dimanche 5 février 2023 au parc d'Atimaono de la commune de Papara.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux nonlicencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

<u>Article 2-2</u>: Les organisateurs et/ou la FTTRI se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

Article 2-3: Les épreuves

- Cross-Triathlon 6-8 ans (individuel) -> 50m de natation, 1km de vélo, 0,5km de course à pied
- Cross-Triathlon 9-11 ans/12 ans** (individuel) -> 100m de natation, 2km de vélo, 1km de course à pied
- Cross-Triathlon format XS (individuel) -> 250m de natation, 5,2km de vélo, 2km de course à pied
- Cross-Triathlon format S (individuel) -> 500m de natation, 10,4km de vélo, 4km de course à pied

1 sur 7



- * Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.
 - Cliquez ici pout télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté
 - Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.
- ** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Chapitre 3 – Programme

Le dimanche 5 février 2023 :

A partir de 6h30 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves (fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve)

6h45 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves S et XS

7h30 : Fermeture du parc à vélo de les épreuve S

7h40 : Briefing du cross-triathlon S

7h45 : Echauffement cross-triathlon S 8h00 : Départ du cross-triathlon S

9h00 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS

9h10: Briefing du cross-triathlon XS

9h15: Echauffement du cross-triathlon XS

9h30: Départ du cross-triathlon XS

10h15 : Ouverture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans + 12 ans* 10h45 : Fermeture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans + 12 ans*

11h00: Départ du cross triathlon 6/8ans

11h20 : Départ du cross triathlon 9/11ans + 12 ans* 11h45 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves

Chapitre 4 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.

2 sur 7



- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 48 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 02/02/2023 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 26/01/2023 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 02/02/2023 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI:

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3 de l'évènement)	Engagement le jour de la compétition	
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf		
Cross triathlon 9-11/12 ans*	200 χρι	500 хр1	Pas d'engagement le	
Cross-triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	jour de la compétition	
Cross-triathlon S	3000 xpf	4000 xpf		

<u>Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s</u>:

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3 de l'évènement)		Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 vmf	+250 xpf de licence	500 vnf	+250xpf de licence	
Cross triathlon 9-11/12 ans*	200 xpf	journée	500 xpf	journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross-triathlon XS	1500 xpf	+1000 xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Cross-triathlon S	3000 xpf		4000xpf		



Chapitre 5 - Parcours des épreuves

Natation:



Pour les enfants, le parcours de natation s'effectuera sur un circuit de 50 ou 100 m à parcourir 1 fois pour 6/8 ans et 2 fois pour les 9/11 ans.

Pour le cross triathlon XS et S le parcours de natation s'effectuera sur un circuit de 250 m à parcourir 1 fois pour le XS (250m) et 2 fois par le S (500m et pas de sortie à l'australienne).



Cyclisme:



Parcours VTT

6-8 ans : 1km

→ 9-11 ans : 2km

→ XS : 2 boucles : 5.5km

→ S: 4 boucles: 11 km

Zone de transition



Course à pied:



Parcours CAP

→ 6-8 ans : 1 boucle de 500m

→ 9-11 ans : 1 boucle de 1 km

→ XS: 2 boucles de 1 km: 2 km

S: 1 boucle de 4 Km

Arrivée



Chapitre 6 - Classement et récompenses

Courses	Podiums		
Cross Triathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons	
Cross Triathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons	
Cross Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes	
	Podium catégorie benjamine	Podium catégorie benjamin	
	Scratch femmes	Scratch hommes	
Cross Triathlon S	Catégorie sénior	Catégorie sénior	
	Catégorie master	Catégorie master	

Chapitre 8 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRi. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site et sur l'ensemble des parcours proposées, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entrainer une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 10 - Droit à l'image

Le concurrent accepte l'utilisation de photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le concurrent peut refuser son droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.

7 sur 7